

Agen, mercredi 11 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

VACCINATION PAPILLOMA VIRUS **Mise à disposition de personnel médical et paramédical** **du Département dans les collèges publics**

Recommandée depuis 2021, la couverture vaccinale contre le HPV (Human Papilloma Virus) est à ce jour très insuffisante. Aussi, l'Etat a décidé pour l'année scolaire 2023-2024 d'une campagne d'ampleur afin d'accélérer la protection des filles et des garçons, entre 11 et 14 ans.

Devant l'enjeu et compte tenu du fait que cette vaccination concerne les élèves de 5^{ème} dans les collèges, le Conseil départemental a accepté de mobiliser son centre de vaccination, en renfort du dispositif mis en place par l'Agence Régionale de Santé et l'Education nationale, en mettant gracieusement du personnel médical et paramédical à disposition, via une convention. Les professionnels du Département se sont ainsi mobilisés sur la base du volontariat, selon le programme d'intervention suivant :

- 6 octobre – collège Chaumié (Agen)
- 9 octobre – collège de Monsempron
- 10 octobre – collège de Nérac
- 12 octobre – collège de Fumel
- 13 octobre – collège Jasmin (Agen)
- 16 octobre – collège T. de Viau (Le Passage)
- 17 octobre – collège de Lavardac
– collège Mézin
- 20 octobre – collège Bon Rencontre

Au regard du nombre d'inscrits, ce sont déjà 250 collégiens et collégiennes qui seront ainsi vaccinés grâce à l'intervention du Conseil départemental.

L'enjeu est que parents et enfants mesurent bien l'importance de cette vaccination pour eux-mêmes et pour les autres. Pour le rappeler, la Présidente du Conseil départemental Sophie Borderie se rendra, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé et de l'Education nationale, à la **Cité scolaire de Marmande le jeudi 19 octobre à 10h.**